

CONTEXTE

De la rencontre entre [Taverne Gutenberg](#), [Ateliers la mouche](#), [École Urbaine de Lyon](#) et [Intermede](#) autour d'une volonté commune — **valoriser le patrimoine grâce à des multiples formes de création tout en créant du lien avec les citoyens** — est née l'ambition de réunir sous un même projet différents acteurs complémentaires au sein de cet écrin : [les Halles du Faubourg](#).

Durant la pré-ouverture de mars à juillet 2018, les Halles du Faubourg ont offert la possibilité à ses occupants (artisans, artistes, associations, entreprises) d'accéder à un espace de travail et de création propice aux échanges des pratiques. Tous partagent l'envie de contribuer à un projet pionnier au cœur de Lyon.

En octobre 2018, la première phase d'ouverture au public a permis de regrouper de nombreuses structures avec la création de l'exposition "Les Nouveaux Sauvages". Main dans la main, l'ensemble des acteurs a sublimé ce patrimoine industriel grâce à l'art et la culture **en fusionnant les genres et en encourageant le participatif** (Taverne Gutenberg, [Frigo&Co](#), [Galerie Françoise Besson](#), [Bleu du ciel](#), [Mirage Festival](#) et [Superposition](#)).

AUJOURD'HUI

Ancien entrepôt industriel de 1200 m², les Halles du Faubourg poursuivent aujourd'hui leurs transformations pour une troisième phase d'occupation temporaire. Le projet constitue **un laboratoire urbain et une cité créative** réunissant des projets et des personnes différentes autour de **l'envie de créer un commun**.

Dans ce cadre, Intermede et Taverne Gutenberg consacrent un large espace à **un programme de résidences inédit** mélangeant des artistes (pilotés par la Taverne Gutenberg) et des acteurs de l'économie sociale et solidaire (accompagnés par Intermede).



Depuis le mois d'avril 2019, la Taverne Gutenberg accueille trois artistes du secteur des arts visuels pour la première résidence artistique de son programme. La résidence se terminera fin septembre et la Taverne Gutenberg souhaite donc entamer **un nouveau programme d'octobre à février (5 mois)**.

À propos de TAVERNE GUTENBERG

Créée en 2015 par l'artiste-peintre Henri Lamy et Maia d'Aboville, la Taverne Gutenberg était un espace hybride situé dans le quartier de la Guillotière (5 rue de l'Épée, Lyon 3) dédié à la création et à sa diffusion. Aujourd'hui installée dans les Halles du Faubourg, l'association continue de se développer tout en conservant les mêmes valeurs, prôner l'ouverture et l'accessibilité de l'art à tous. Elle est le fer de lance de cette génération qui souhaite casser les codes, brisant les frontières entre l'art, l'artiste et le public. Reconnue pour son action, l'association fédère autour d'elle un ensemble d'acteurs complémentaires.

LES OBJECTIFS DE LA RESIDENCE :

EXPOSITION COLLECTIVE :

À la fin de la résidence, les artistes participeront à une **exposition collective** qui prendra place au sein de la Galerie des Halles du Faubourg. L'artiste s'engage pour cette occasion à produire une œuvre, un texte, proposer une performance, un cours ou toute autre forme de production qui permette de créer un lien entre son hôte et son travail artistique.

ENGAGEMENTS DES RÉSIDENTS :

Dans une volonté d'accessibilité de l'art à tous, **l'artiste s'engage à assurer des temps de présence sur place la semaine et lors de certains événements publics** afin d'accueillir les publics qui se présenteront aux Halles du Faubourg. Pour information, les Halles du Faubourg sont ouvertes au public du mercredi au dimanche.

La résidence d'artiste des Halles du Faubourg prend place au sein d'un lieu actif et vivant dans lequel de nombreux événements ont lieu et participent à l'activité et l'ancrage urbain du lieu. Les résidents profitent donc de cette émulation (conférences, visites, musiques..) mais doivent aussi savoir **s'adapter aux différents temps du lieu** pour cohabiter avec tous les acteurs du projet.

À la fin de sa résidence, l'artiste s'engage à offrir un travail artistique, sous la forme qui lui conviendra afin de marquer le lien entre le lieu et le résident. Ce travail artistique fera partie de la collection de la Taverne Gutenberg.

SOUTIENS FOURNIS PAR LA TAVERNE GUTENBERG :

DIFFUSION ET COMMUNICATION :

Les artistes pourront bénéficier d'une aide pour leur diffusion en profitant du **réseau de la Taverne Gutenberg** dans le circuit de l'art contemporain. La Taverne Gutenberg s'engage à communiquer autour de la production des artistes via son site internet et ses réseaux sociaux.

PRODUCTION :

L'association s'engage à apporter un **soutien technique** à l'artiste lors de la production des œuvres ainsi que lors du montage et du démontage de l'exposition collective.

CONDITIONS FINANCIÈRES :

La présente résidence ne fait pas l'objet d'une allocation de séjour, ni d'une bourse de production. Elle assure néanmoins la mise à disposition gratuite d'espace et de matériel, ainsi qu'un accompagnement humain, durant toute la durée de la résidence.



Dans le cadre de l'exposition collective, la Taverne Gutenberg s'engage à soutenir une partie de la production des œuvres à exposer, sous la forme d'un apport financier établi préalablement.

CONDITIONS MATÉRIELLES :

La résidence se présente **sous forme d'un espace commun artistique** où chacun est invité à collaborer, dans un esprit de partage avec l'autre et de respect des activités de chacun. L'artiste travaillera dans un **espace collectif de 80 m2 partagé** avec les autres artistes.

L'assurance de la Taverne Gutenberg ne couvre pas le matériel ni les œuvres des artistes dans l'espace de la résidence. À leur arrivée sur place les artistes sélectionnés devront fournir une assurance sécurité civile professionnelle ainsi qu'une liste exhaustive du matériel apporté lors de leur installation.

HÉBERGEMENT :

L'hébergement de l'artiste n'est pas pris en charge.



CANDIDATURE :

L'appel à candidature est ouvert **à tous les artistes** sans limite d'âge et s'inscrivant **dans toutes disciplines artistiques relevant du domaine des arts visuels** compris dans son sens large (peinture, sculpture, arts plastiques, photographie, arts numériques, art vidéo, arts graphiques ...).

La sélection des candidats se fait sur un dossier composé :

- d'un **book artistique** avec visuels, comprenant le **projet de résidence** : inspirations pour l'exposition, motivations pour participer à cette résidence.
- d'un **CV mis à jour**.

La décision sera délivrée par le jury en charge de la direction artistique, composé de l'équipe de la [Taverne Gutenberg](#) et de l'agence [Maison.g](#).

Limite de dépôt du dossier de candidature : 31 juillet 2019

Les résultats seront communiqués le 2 septembre 2019

Les candidatures et éventuelles questions sont à envoyer à l'adresse mail suivante : diffusion@taverne-gutenberg.fr

LOCALISATION :

10 Impasse des Chalets, 69007 Lyon.
Métro B Jean Macé
Tram T2 Route de Vienne.

